



Françoise Nyssen présente « Tous musiciens d'orchestre » pour permettre à tous les jeunes de pratiquer un instrument en collectif

Pratiquer un instrument de musique est une ouverture importante sur le monde et sur d'autres méthodes d'apprentissage. La pratique collective d'instrument en formation orchestrale est une opportunité merveilleuse pour nombre de jeunes – du niveau CE2 jusqu'au lycée – dans tous les temps de la vie des enfants. C'est tout l'enjeu de « Tous musiciens d'orchestre » annoncé par Françoise Nyssen lors d'un événement spécial organisé à la Philharmonie de Paris.

Chaque enfant doit pouvoir pratiquer un instrument de musique. Pour soutenir cette pratique musicale collective, le ministère de la Culture va renforcer les subventions attribuées à Démos - Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale – porté par la Philharmonie de Paris et à l'association Orchestre à l'école pour favoriser la création de nouveaux orchestres dans les Quartiers Politique de la Ville et dans les zones rurales pour casser l'élitisme souvent associé à cette pratique orchestrale. Les deux structures verront leurs subventions augmentées de 2,6 millions d'euros au total et renouvelées chaque année pour permettre la création de plus de 300 nouvelles formations orchestrales.

Aujourd'hui, Démos travaille avec 3 000 enfants tandis que Orchestre à l'école est présent auprès de 30 000 enfants et jeunes. A partir de la rentrée 2018 et sur l'année scolaire, ce sont au total 65 nouvelles formations Démos et 10 formations d'orchestres avancés DEMOS, ainsi que 250 nouveaux « Orchestre à l'école » qui seront créés permettant à plus 44 000 jeunes en France de faire partie d'un orchestre. Les deux structures s'engagent dès aujourd'hui, avec les collectivités territoriales avec lesquelles elles travaillent, à implanter ces nouvelles formations au plus près des besoins.

La pratique orchestrale, avec ces deux acteurs qui financent notamment l'acquisition des instruments pour qu'elle ne soit pas un frein pour les familles, est particulièrement enrichissante et exigeante car portée par les artistes eux-mêmes et installée dans la durée.

Ce plan « Tous musiciens d'orchestre » complète l'ensemble des initiatives en faveur de la pratique musicale des plus jeunes prises depuis juin 2017 telles que :

- la Rentrée en Musique, renouvelée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale à la rentrée 2018-2019
- le « Plan Chorale », annoncé par Françoise Nyssen, ministre de la Culture et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, en décembre 2017 (une chorale dans 1 école primaire sur 2 à la rentrée 2018 et dans toutes les écoles en 2019, ainsi que la mise en œuvre d'un nouvel enseignement facultatif de 2h hebdomadaires dans 7 000 collèges à compter de la rentrée 2018)
- la Fête de la Musique à l'école et dans tous les conservatoires dès le 21 juin 2018.

Françoise Nyssen a également souhaité engager un soutien renforcé du ministère de la Culture aux structures qui partout en France œuvrent pour la diffusion et la pratique de la musique auprès des jeunes et notamment les concerts de Poches, les Centres de formation des musiciens intervenant à l'école, les Jeunesses Musicales France, le Centre Européen du Jeu Vocal, la Maîtrise Populaire de l'Opéra Comique, le Hall de la chanson et les centres musicaux ruraux.



Nés en 1999 à partir d'une initiative de la chambre syndicale de la facture instrumentale, les orchestres à l'école se sont développés sur la base de l'apprentissage d'un instrument dans le cadre d'une pratique musicale collective régulière. Depuis 2008, l'association Orchestre à l'école œuvre au développement de ces orchestres en milieu scolaire, qui viennent ainsi compléter et enrichir les missions d'éducation musicale.



DémOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. Depuis 2010, DémOS s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Le dispositif doit sa réussite notamment à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants. Initié et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, DémOS se déploie aujourd'hui sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC